

« Du coton à la soie, enseignez-moi ma soeur... »

Jeannine Cornelier, SNJM

Volume 13, Number 2, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11279ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cornelier, J. (2007). « Du coton à la soie, enseignez-moi ma soeur... ». *Histoire Québec*, 13(2), 39–43.

« Du coton à la soie, enseignez-moi ma sœur... »

par sœur Jeannine Cornellier, SNJM

Née à Montréal, Jeannine Cornellier étudie à l'École ménagère moyenne, au Couvent de l'Épiphanie. Ayant choisi la vie religieuse, elle est entrée chez les sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (S.N.J.M.) en janvier 1948. Toute sa carrière est centrée sur l'enseignement et le perfectionnement des connaissances en diététique et nutrition. Participant au grand projet Hôtellerie-Côte d'Ivoire du Québec, de 1973 à 1985, elle réalise un rêve de jeunesse et dirige les services pédagogiques au Lycée professionnel hôtelier d'Abidjan en Afrique. De retour au Québec, elle devient conseillère pédagogique à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) jusqu'en 1995. Elle est toujours engagée dans la promotion des femmes et dans la présence auprès des « plus petits d'entre les miens... ».

À l'occasion de l'Exposition historique, tenue du 12 septembre au 8 novembre 2006 à la salle Jean-Paul Lemieux de la bibliothèque Étienne-Parent, arrondissement de Beauport, Québec, nous voulons rendre hommage aux religieuses du Québec qui ont contribué à la transmission du savoir dans les arts textiles et l'artisanat. Nous tenons surtout à les remercier pour leur engagement, leur professionnalisme, leur ténacité, leur fidélité à leur vocation d'éducatrice.

Un peu d'histoire

En consultant les documents d'archives, nous découvrons que les religieuses du Québec ont assumé une lourde responsabilité au plan social, à savoir : « former des femmes de maisons dépareillées ». Dès 1882, à Roberval, les Ursulines inaugurent une première école ménagère, un type d'institution qui se répandra surtout après la création, en 1905, du cours « classico-ménager » par les sœurs de la congrégation de Notre-Dame. C'est le Conseil de l'Instruction pu-

blique qui a donné ce titre de classico-ménager au diplôme de l'école de Saint-Pascal de Kamouraska, qui sera la seule, au Québec, à décerner de tels diplômes (diplôme d'enseignement ménager et diplôme d'école normale) pendant quelques décennies.

Peu après – dès 1911, en fait –, les sœurs Grises de la Croix et les sœurs de la Présentation de Marie ouvrent leurs écoles ménagères, où sont « [exaltées] la nature féminine, la vocation maternelle, la supériorité complémentaire de l'épouse (...) principes [qui] suscitent des discussions passionnées », nous indique

Micheline Dumont, historienne, animatrice et professeure québécoise, spécialiste sur l'histoire des femmes au Québec¹. Par la suite, les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours ainsi que les sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, les sœurs de la Providence, les sœurs Grises de l'Hôpital général de Montréal, les sœurs du Bon-Pasteur, les sœurs de la Charité de Saint-Louis, les sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, les sœurs de Saint-Croix, les sœurs de Sainte-Anne, les Filles de Jésus et les sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil suivent le chemin frayé par ces pionnières et deviennent des éducatrices d'enseignement ménager.

Monseigneur Albert Tessier

En 1937, M^{gr} Albert Tessier est nommé au poste de visiteur propagandiste des écoles ménagères. Avant lui, cette fonction était remplie par M. l'abbé Olivier Martin, de 1914 à 1924; par



Sœur Jeannine Cornellier, SNJM, et M^{me} Évelyne Major, devant un coin de l'exposition.
(Source : sœur Jeannine Cornellier, SNJM)

l'Abbé Honorius Bois, de 1924 à 1929; par l'Abbé Couture, de 1929 à 1934; et par M. Alphonse Désilets, de 1934 à 1937. Le Cardinal Villeneuve, après avoir constaté que toutes les filles ne pouvaient se rendre aux Instituts familiaux de la province, a donné à M^{sr} Tessier le mandat suivant : « vous devez, par tous les moyens à votre disposition, alerter l'opinion publique, réhabiliter partout les valeurs familiales dangereusement en baisse même dans l'esprit des éducatrices religieuses (...); c'est à une véritable croisade que je vous convie ».

« Un jour, en accord avec le Cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, écrit M^{sr} Tessier, M. Maurice Duplessis, alors premier ministre du Québec, me nomma responsable des Instituts familiaux de la province. Intrigué et surpris d'une telle décision et sans y être préparé, responsable d'un nombre inconnu que sont ces écoles, sans Prestige officiel, puisque ni le ministre Bruchési et M^{sr} Comtois n'avaient pu me fournir le moindre enseignement à leur sujet. »

M^{sr} Tessier ne réalise pas tout de suite l'ampleur du défi, mais le nouveau titulaire a tôt fait de découvrir de quoi il en retourne. En fait, il s'agissait de 16 petites écoles qui étaient disséminées à travers la province et qui relevaient du ministre de l'Agriculture. On y enseignait « un peu » d'art ménager à 221 jeunes filles qui se demandaient quotidiennement ce qu'elles venaient y



*Intérieur de l'école ménagère de Saint-Pascal de Kamouraska, en 1905.
(Source : Fonds des sœurs de la congrégation de Notre-Dame)*

faire exactement. M^{sr} Tessier s'était donné le mandat de travailler surtout auprès des religieuses. En quelques années à peine, il a complètement transformé les Instituts familiaux. Parmi les changements notables apportés, notons : l'uniforme noir remplacé par un costume élégant et coloré, les salles de cours décorées et les regroupements des jeunes filles en famille. Les élèves formaient des groupes représentant les membres d'une vraie famille, pour les ateliers au « petit foyer » (emplacement dans l'Institut familial qui comportait les pièces d'une vraie maison. Cuisine, salle à manger, chambre, salle de bain, salon et même chambre pour enfant). M^{sr} Tessier a aussi ajouté de nouvelles matières au programme (le chant, la lecture, la couture, la mode, l'art culi-

naire, et le bon parler français), et introduit un bulletin mensuel de liaison entre les écoles.

Au cours des dix années suivant la réforme, le nombre d'écoles et d'élèves s'est accru, passant de 16 à 43, et de 221 à 2570, respectivement. Les années 1950 ont constitué l'âge d'or de ces Instituts.

Parallèlement à cette période, nous assistons à la naissance des Écoles ménagères moyennes. De 1941 à 1960, on compte 58 écoles ménagères moyennes au Québec. Comme le laisse suggérer la liste imposante placée en encadré, plusieurs communautés religieuses ont accepté de présenter le programme d'école ménagère et celui du département de l'Instruction publique.

Ces éducatrices enseignaient autant les matières académiques que les cours de formation et notions élémentaires, les points de base, et les outils et instruments nécessaires à la coupe, à la couture, à la confection, à l'entretien du linge, au raccommodage, au point d'ornement, au tricot, au tissage, à la broderie... Leur savoir-faire impressionnant force l'admiration. Les professeures devaient en outre se perfectionner pour devenir plus compétentes dans les nouveaux enseignements.

La formation des professeures

Plusieurs religieuses ont étudié à la première École normale « Classico-ménagère » de la province fondée par M^{re} Alphonse Beaudet et les soeurs de la congrégation de Notre-Dame, à Saint-Pascal de Kamouraska. On peut lire dans les textes de sœur Jacqueline Tremblay, CND, que « de 1910 à 1922, 438 religieuses de 25 communautés différentes ont poursuivi leur formation en science ménagère à Saint-Pascal, unique source d'apprentissage en méthodologie de l'enseignement ménager à cette époque ». D'autres se sont, pour leur part, perfectionnées à Westmount, à l'Institut pédagogique des sœurs de la congrégation de Notre-Dame, alors que d'autres ont préféré suivre des cours de perfectionnement dans des écoles spécialisées, comme à l'École supérieure des arts et métiers.

Voici les communautés religieuses féminines qui ont offert la formation en Institut familial par ordre alphabétique

Les soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier.
 Les Filles de Jésus
 Les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
 Les sœurs de la Charité de Québec
 Les sœurs de la Charité de Saint-Louis
 Les sœurs de la congrégation de Notre-Dame
 Les sœurs de la Présentation de Marie
 Les sœurs de la Providence
 Les sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil
 Les sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi
 Les sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours
 Les sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski
 Les sœurs de Sainte-Anne
 Les sœurs de Sainte-Croix
 Les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe
 Les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier
 Les sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
 Les sœurs du Bon Pasteur
 Les sœurs Grises de la Croix
 Les sœurs Grises de Montréal
 Les sœurs Ursulines
 Les soeurs Jésus Marie de Sillery
 Les soeurs de Saint-François d'Assise
 Les soeurs de Sainte-Jeanne d'Arc
 Les Servantes du Saint-Coeur de Marie



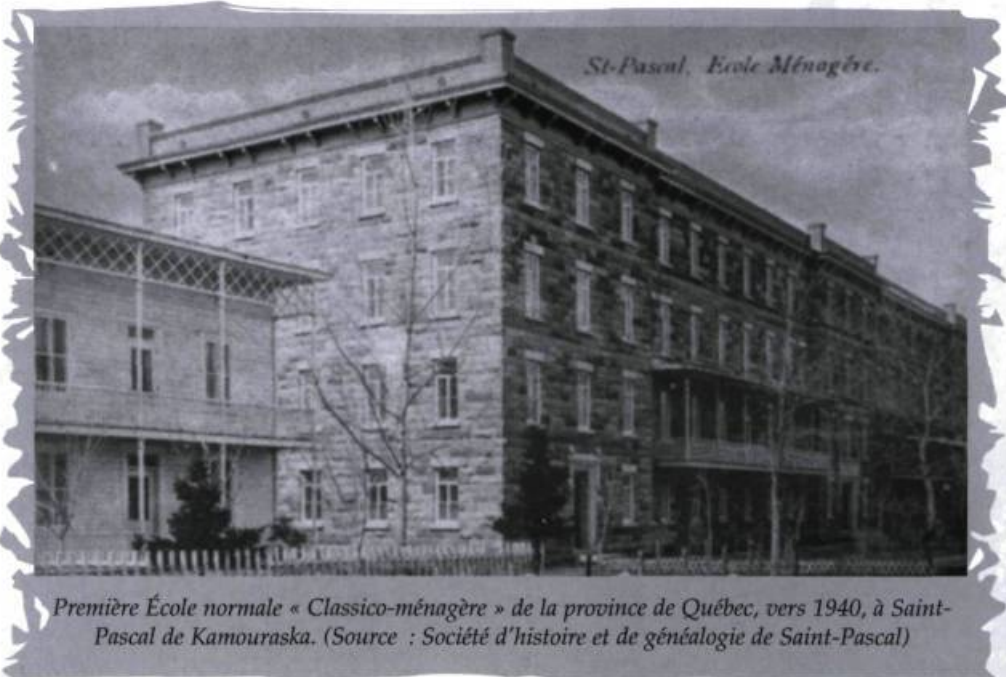
Sur la table, des spécimens fournis par sœur Jeannine Cornellier, SNJM, œuvres des élèves des Instituts familiaux et livre de sœur Jeanne-D'Ac Allaire, CND, sur l'enseignement de la haute couture, des diplômes de religieuses, obtenus durant leur enseignement et même avant le début de l'enseignement. Sur le mur, une courte-pointe. (Source : sœur Jeannine Cornellier, SNJM)

L'École supérieure de pédagogie familiale

À partir de 1945, les enseignantes religieuses qui désiraient parfaire leur enseignement et se perfectionner pouvaient choisir d'étudier à l'École supérieure de pédagogie familiale. Enfin, dès 1942, celles qui souhaitaient obtenir un baccalauréat en pédagogie familiale pouvaient s'inscrire à un nouvel Institut à la Maison mère des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Au départ, les premiers professeurs de l'Institut, fondé par M^{re} Albert Tessier, sont des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, des sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de même que le père Alcantara Dion, OFM, sœur Saint-Albert-de-Rome, M^{re} Tessier, l'abbé Paul-Henri Carignan, M^{lle} Monique Bureau ainsi que quelques professeurs laïques. Toutes et tous ont été pour les étudiantes des accompagnateurs sages et respectés.

En 1946, l'Institut change de raison sociale pour s'appeler l'École normale supérieure de pédagogie familiale et d'enseignement ménager, avant de reprendre son même nom en 1947. Finalement, en 1951, on le renomme définitivement et est dorénavant connu sous le nom d'Institut de pédagogie familiale. Parmi toutes les diplômées de l'Institut, 115 religieuses ont obtenu leur baccalauréat, et 112, un diplôme supérieur de pédagogie familiale. De plus, 129 laïques étaient bachelières, et 194 ont obtenu leur diplôme supérieur.



Première École normale « Classico-ménagère » de la province de Québec, vers 1940, à Saint-Pascal de Kamouraska. (Source : Société d'histoire et de généalogie de Saint-Pascal)

Hommage à toutes nos religieuses

Toutes ces personnes qui ont permis aux jeunes filles de maîtriser des connaissances dans les arts textiles méritent notre profond respect. Cette exposition nous fournit l'occasion de renouveler nos remerciements à toutes nos religieuses en utilisant les mots de Jacques Grand'Maison : « n'ont-elles pas contribué à l'édification de l'histoire locale, au meilleur de notre histoire sans jamais la signer? N'ont-elles pas répondu à un grand désir de "Marguerite Bourgeoys", qui voulait qu'on répandit l'instruction dans le pays, mais qu'on y formât des femmes dignes de leur mission de religieuses, d'épouses et de mères? »

Il importe donc de saluer cette initiative qui fait œuvre utile, puisque l'exposition nous apprend aussi que les religieuses ont fondé leurs écoles ménagères en mettant de l'avant la formation spirituelle,

intellectuelle et technique des jeunes filles en vue de protéger, de conserver et de perfectionner la vie familiale au Canada français. Elles répondaient ainsi à une consigne donnée par Sa Sainteté le pape Pie XII : « Le point capital est d'unir et de tendre toutes les forces vives vers le sauvetage de l'éducation familiale et féminine chrétienne ». En outre, la préoccupation première n'y était pas de cultiver des aptitudes manuelles, mais bien de créer un état d'esprit intimement familial et d'assurer aux femmes de demain une culture qui les prépare à des devoirs qui sont de plus en plus d'ordre spirituel, moral et intellectuel.

L'organisation des Instituts familiaux tient compte de cet objectif premier. Plus que l'apprentissage des travaux manuels, les écoles familiales, le « petit foyer », la disposition et l'ajustement des locaux et de toutes les activités parascolaires ont contribué à créer cette

atmosphère propre à faire aimer le foyer et toutes les tâches inhérentes aux devoirs d'une excellente mère de famille.

Le « climat » qui s'observe dans les Instituts familiaux revêt une très grande importance. Ce sont des écoles spécialisées de niveau secondaire à caractère professionnel, destinées aux jeunes filles titulaires d'un certificat de 9^e année, c'est-à-dire aux adolescentes d'une quinzaine d'années.

À l'Institut familial, dans le Bulletin 99, on y lit que l'on doit former une personnalité féminine c'est-à-dire : « Développer un ensemble de virtualités propres à l'être féminin, portant la marque des différences individuelles. L'Institut ne vise donc pas à réaliser en chacune un type idéal de féminité, respectueuse de la nature, mais il laisse à la jeune fille, pleine liberté d'exprimer ses propres possibilités, visant à un équilibre des tendances où la raison et la volonté aient suprématie ».

Adoption du projet de loi 60 et fin des Instituts familiaux

Vers 1965, tout le Québec a assisté à un très grand bouleversement du système scolaire qui a marqué la création du



La toile du pays est un tissu typique de la Nouvelle-France, entièrement fait de lin, semé, récolté, filé et tissé ici même. (Source : sœur Jeannine Cornellier, SNJM)

ministère de l'Éducation. C'est en effet le 13 mai 1964, par suite de l'adoption du projet de loi 60, que l'Assemblée législative (aujourd'hui l'Assemblée nationale) a décrété la création du ministère de l'Éducation qui instituait le ministère ainsi que le Conseil supérieur de l'Éducation (projet qui avait été sanctionné le 19 mars de la même année).

Les Instituts familiaux ont été évalués, et les résultats ont montré qu'ils ne pouvaient pas se donner les structures nouvelles nécessaires pour former les étudiantes et les préparer

adéquatement à accéder au système universitaire, à la formation professionnelle dans de multiples domaines et aux nouvelles technologies.

Cette étape marquait la fin d'une époque charnière de notre histoire où la transmission du savoir a mis en lumière le travail acharné et les réalisations exceptionnelles de ces pionnières de l'enseignement au féminin.

Notes

¹ DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, rapport femmes-famille-éducation* dans l'histoire du Québec, Montréal, Boréal-Express, 1983, 415 p. Voir surtout p. 25-46.

Ce volume couvre l'histoire du Québec depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, dressant un premier bilan de la recherche sur l'histoire des femmes et présentant les textes les plus significatifs qui ont été publiés sur le sujet.